

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e), Anne Françoise GROS, (fonction) PDG, certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et son lieu d'activité professionnelle, ne peuvent être différés ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (au sens du 1^{er} du 2^e alinéa de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19) :

Nom :	<u>GROS - PARENT</u>
Prénom :	<u>Anne - Françoise</u>
Date de naissance :	<u>30.01.1957</u>
Adresse du domicile :	<u>5 grande Rue 21630 POMMARD</u>
Nature de l'activité professionnelle :	<u>Dingault</u>
Lieu d'exercice de l'activité professionnelle :	<u>Bureaux et terres vignes du Domaine</u>
Trajet de déplacement :	<u>Domicile - avenue - vignes du Domaine</u>
Moyen de déplacement :	<u>véhicule personnel</u>

(Nom et cachet de l'employeur)

Fait à POMMARD, le 18 / 03 / 2020

SAS DOMAINE AF GROS
5 Grande Rue - 21630 Pommard
SIRET 383 967 346 00016
T.V.A. FR 84 383 967 346

